

Brevet informatique et internet pour adultes (B2i adultes)

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- **Bureautique**
 - **Secrétariat**
 - **Tous secteurs d'activité**

Code(s) NAF : **85.51Z**

Code(s) NSF : **324**

Code(s) ROME : —

Formacode : **35066**

Date de création de la certification : **13/04/2012**

Mots clés : **NUMERIQUE**, **Transmission de l'information**, **Logiciels de bureautique**, **informatique**

Identification

Identifiant : **345**

Version du : **20/05/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Avis favorable du conseil Supérieur de l'éducation du 11 octobre 2011**

Non formalisé :

- [Arrêté du 13 avril 2012 relatif au brevet informatique et internet pour adultes](#)

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Attester de la maîtrise de compétences dans le domaine des technologies de l'information et de la communication permettant un usage sûr et critique de ces technologies au travail, dans les loisirs et la communication.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

D1 - Environnement informatique : maîtriser les concepts et fonctions de base d'un poste informatique, l'utiliser dans un contexte de réseau

D2 - Attitude citoyenne : adopter une attitude citoyenne dans la société de l'information

D3 - Traitement et production : réaliser un document numérique

D4 - Recherche de l'information : construire une démarche de recherche et évaluer l'information

D5 - Communication : communiquer, échanger, collaborer en réseau

Modalités générales

Evaluation des acquis de l'expérience sur la base de preuves ou mise en situation

Public visé par la certification

Tous publics

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Le B2i adultes s'adresse à **tous les publics adultes** en formation générale, professionnelle ou dédiée à l'usage des TIC. Il est utile aux salariés et aux demandeurs d'emploi pour :

- se former et progresser dans la société de l'information
- indiquer son niveau de maîtrise des TIC dans un CV
- obtenir une attestation de compétences garantie par le ministère

Pour l'entité utilisatrice

Pour les entreprises, le B2i adultes permet d'accompagner la mobilité professionnelle des salariés

Pour les collectivités territoriales et les acteurs du service public de l'emploi, le B2i adultes permet de développer et de favoriser l'employabilité des demandeurs d'emplois.

Evaluation / certification

Pré-requis

Avoir plus de seize ans (sauf dérogation rectorale).

Compétences évaluées

Environnement informatique

D1.1 : Utiliser le vocabulaire spécifique et maîtriser les éléments matériels et logiciels de base

D1.2 : Gérer et organiser les fichiers, identifier leurs propriétés et caractéristiques

D1.3 : Organiser, personnaliser et gérer un environnement informatique

D1.4 : Se connecter et s'identifier sur différents types de réseau

Attitude citoyenne

D2.1 : Respecter les règles d'usage, connaître le potentiel et les dangers liés aux réseaux et aux échanges de données

D2.2 : Respecter les droits et obligations relatifs à l'utilisation de l'informatique et d'interner, respecter les droits d'auteur et de propriété

D2.3 : Protéger les informations concernant sa personne et ses données, construire son identité numérique

D2.4 : Prendre à part à la société de l'information dans ses dimensions administratives et citoyennes

Traitement et production

D3.1 : Concevoir un document

D3.2 : Mettre en œuvre les fonctionnalités de base d'outils permettant le traitement de texte, de nombres, d'images et de sons

D3.3 : Réaliser un document composite d'auteur et de propriété

Recherche de l'information

Centre(s) de passage/certification

- Pour le ministère chargé de l'éducation, les centres d'accompagnement du réseau des Greta et les centres extérieurs agréés par les rectorats

D4.1 : Concevoir une démarche de recherche d'information et la mettre en œuvre

D4.2 : Identifier et organiser les informations

D4.3 : Evaluer la qualité et la pertinence de l'information

D4.4 : Réaliser une veille informationnelle téger les informations concernant sa personne et ses données, construire son identité numérique

Communication

D5.1 : Utiliser l'outil de communication adapté au besoin

D5.2 : Échanger et diffuser des documents numériques

D5.3 : Collaborer en réseau

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau 3 du cadre européen des certifications.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat signé du recteur

Plus d'informations

Statistiques

2000 à 3000 par an

Autres sources d'information

Informations générales pour les candidats: <http://www.education.gouv.fr/cid61168/le-b2i-adultes.html>

Informations destinées aux professionnels : <http://eduscol.education.fr/cid47067/b2i%C3%82%C2%AE-adultes.html>